



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ATTESTATION N° 323 /2018/PRED/SG/CAMES

Je soussigné, Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (C.A.M.E.S), certifie que le **diplôme ci-dessous**, délivré par **Université Kankou Moussa - Mali**, a été **reconnu dans le cadre d'une première certification** par le CAMES lors du 33ème Colloque sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes, tenu à Brazzaville (CONGO), du 23 au 28 novembre 2018.

DIPLOME SOUMIS

Doctorat d'état en médecine

EQUIVALENCE ACCORDEE

Doctorat d'état en médecine (BAC+7 ans)

La validité de la reconnaissance couvre une période de cinq (5) ans à compter du 28 novembre 2018.

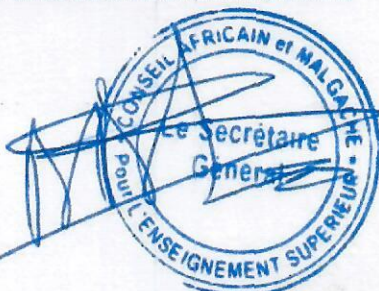
En foi de quoi est délivrée la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le 28 novembre 2018

Le Secrétaire Général,

Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES




Professeur Bertrand MBATCHI

Important: *il ne peut être délivré de duplicata de cette attestation. Veuillez donc établir de la présente pièce autant de copies légalisées que nécessaire.*